

Auteurs et victimes

Auteurs et victimes

CRM204

Planning

Période	Modalité
Information Indisponible - Information Indisponible	Formation ouverte et à distance (FOAD)

CONDITIONS D'ACCES / PRÉREQUIS

Ceux du Master

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La (re)découverte de la victime, en tant que personne humaine blessée dans son intégrité physique et/ou psychique, ou comme acteur au procès pénal consécutif à la victimisation subie, apparaît aujourd'hui incontestable, quand bien même s'observe toujours un réel décalage entre théories et pratiques. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'un cadre normatif respectueux des droits des victimes se construit, tant au niveau international, régional que national. En France, les préoccupations du législateur se sont développées, tout d'abord, sur un plan nettement indemnitaire. Des dispositions de nature à mieux assurer la réparation pécuniaire des victimes ont néanmoins favorisé leur intégration au procès pénal équitable. Parallèlement, les recherches en victimologie, d'inspiration féministe, ont mis l'accent sur la nécessité de dépasser ce cadre strictement matériel, pour autant essentiel, par la mise en place de dispositifs d'assistance, de conseil et d'aide aux victimes relativement aux conséquences psychologiques et sociales que la victimisation entraîne. Pour importante que soit cette évolution, elle demeure encore incomplète et, surtout, abandonnée à la sensibilité personnelle des acteurs institutionnels investis dans l'aide aux victimes. Fixés au cours des cinq dernières années dans des textes fondamentaux, les droits des victimes restent toujours d'application incertaine. La décennie qui s'est ouverte devrait permettre de combler heureusement cette grave lacune, sous la pression d'une demande citoyenne affirmée.

COMPÉTENCES VISÉES

Développer des compétences en victimologie et en analyse des personnalités criminelles

Contenu de la formation

Robert CARIO : Professeur de criminologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Président de l'Institut français pour la Justice restaurative (IFJR)

Carole DIAMANI : Docteur en psychologie (thèse : traumatisme psychique, thérapie et réparation), Psychologue à Paris Aide aux Victimes, Chargée de mission à l'INAVEM, Secrétaire générale de l'ALFEST (Association de langue française des études du stress et du trauma)

Guillaume ARANDEL : Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation au SPIP du Val d'Oise.

Loïck M. VILLERBU : Professeur émérite U-R2/U- Paris 7

La (re)découverte de la victime, en tant que personne humaine blessée dans son intégrité physique et/ou psychique, ou comme acteur au procès pénal consécutif à la victimisation subie, apparaît aujourd'hui incontestable, quand bien même s'observe toujours un réel décalage entre théories et pratiques. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'un cadre normatif respectueux des droits des victimes se construit, tant au niveau international, régional que national. En France, les préoccupations du législateur se sont développées, tout d'abord, sur un plan nettement indemnitaire. Des dispositions de nature à mieux assurer la réparation pécuniaire des victimes ont néanmoins favorisé leur intégration au procès pénal équitable. Parallèlement, les recherches en victimologie, d'inspiration féministe, ont mis l'accent sur la nécessité de dépasser ce cadre strictement matériel, pour autant essentiel, par la mise en place de dispositifs d'assistance, de conseil et d'aide aux victimes relativement aux conséquences psychologiques et sociales que la victimisation entraîne. Pour importante que soit cette évolution, elle demeure encore incomplète et, surtout, abandonnée à la sensibilité personnelle des acteurs institutionnels investis dans l'aide aux victimes. Fixés au cours des cinq dernières années dans des textes fondamentaux, les droits des victimes restent toujours d'application incertaine. La décennie qui s'est ouverte devrait permettre de combler heureusement cette grave lacune, sous la pression d'une demande citoyenne affirmée.

Modalités de validation et d’évaluation

Examen final: Examen final portant sur l'ensemble des connaissances et des savoirs de l'enseignement

Accompagnement et suivi:

Prise en charge des auditeurs inscrits à une unité d’enseignement, depuis l’inscription jusqu’au déroulement effectif de la formation.

Parcours

Cette UE est constitutive des diplômes suivants:

[{"code": "MR12801A", "code_suivi": 749, "date_debut_validite": "2022-09-01", "date_fin_validite": "9999-08-31", "date_limite_utilisation": "9999-08-31", "affichable": true}]

ECTS: 6

Volume Horaire indicatif	Financement individuel hors tiers financeur et CPF	Tarif de référence (Employeur)
45 heures	450.00	900.00

Infos Pratiques

Durée indicative	Modalité	Période	Date de début des cours	Date de fin des cours
45 heures	Formation ouverte et à distance (FOAD)	Annuel	Information Indisponible	Information Indisponible

Dernière mise à jour: 02/07/2025 10:21:05